



Accident sans assurance : paiement a l'aimable

Par **kinder973**, le **20/06/2016** à **14:22**

bonjour, rn j'ai eu un accident responsable sauf que je n'ai plus d'assurance . il y a un an g eu un accident responsable (vu bouché par un gros véhicule) et notre assurance a été résiliée par notre assureur .rnj'ai propose de payer les réparations de l'autre voiture .rnquel papier dois je remplir pour que je puisse prouver que j'ai payé . Je voulais donner le chèque a la personne . Merci beaucoup

Par **morobar**, le **20/06/2016** à **15:47**

Bjr, rna) cessez de rouler sans assurance. rnb) faites signer un reçu comportant le motif de la dette, la somme correspondante, et le mode de règlement.

Par **kinder973**, le **20/06/2016** à **15:53**

morobar , je ne roule jamais sans assurance,. c'est la première fois . mais merci du renseignement .

Par **Lag0**, le **20/06/2016** à **16:21**

[citation] je ne roule jamais sans assurance,. c'est la première fois[/citation]
Bonjour,
Affirmation étrange...
Si vous ne rouliez **jamais** sans assurance, vous ne seriez pas dans la situation où vous êtes...

Par **morobar**, le 20/06/2016 à 16:26

Bonsoir,
morobar , je ne roule jamais sans assurance
Hé bien si, à en croire votre autre contribution, dans laquelle vous signalez avoir été résilié pour sinistralité.
Il existe des centaines d'assureurs prêts à vous ré-assurer, même si c'est à un taux prohibitif.
Votre assureur lors de la résiliation, a dû vous remettre un certificat de situation, sinon il faut le réclamer, pour vous permettre de contacter un nouvel assureur.

Par **kinder973**, le 20/06/2016 à 16:44

merci Morobar . je vais demander un certificat de situation